

CHARTRE D'ENGAGEMENT ÉTHIQUE
des candidats de la liste
ENSEMBLE POUR GIEN ET ARRABLOY avec
CHRISTELLE DE CRÉMIERS

1. Nous respecterons et ferons vivre les valeurs de la République Liberté, Égalité, Fraternité. Nous défendrons le respect des minorités, visibles ou invisibles, et des personnes porteuses de handicap. Nous défendrons l'égalité des chances, ainsi que l'équilibre entre hommes et femmes dans l'action municipale. Notre commune souscrira à la Constitution de 2005 sur la responsabilité sociale et environnementale des collectivités.

2. Nous serons des élus dévoués et dédiés au seul intérêt des Giennois et des Arrablésiens. Nous sommes indépendants de tout parti politique et libres des contraintes imposées par les appareils nationaux. Afin de toujours agir dans le seul intérêt des Giennois et des Arrablésiens, nous entretiendrons un contact direct et régulier avec les habitants de Gien et d'Arrabloy à travers des rondes de quartier. Nous rétablirons la permanence téléphonique Allô Madame la Maire.

3. Nous assurerons à tous les habitants un traitement équitable quel que soit le quartier, la position économique ou la capacité d'influence du demandeur. Nous mettrons en place une procédure de traitement des demandes, des habitants, des entreprises et des associations, transparente et indépendante du degré de proximité avec les élus.

4. Nous répondrons aux demandes de manière sincère et argumentée. Nous aurons le souci du juste équilibre entre les intérêts particuliers, le respect de la réglementation et l'intérêt à long terme de la collectivité. Nous assumerons la responsabilité de la municipalité dans les dommages éventuels causés par des équipements municipaux non réglementaires ou défectueux.

5. Nous bannirons le clientélisme, l'affairisme et l'abus de pouvoir. Nous refuserons tout don ou prêt de nature à influencer notre décision au bénéfice d'une personne physique ou morale. Notre action sera guidée par la conviction que l'honnêteté des élus montre l'exemple à l'ensemble des acteurs économiques en lien avec la commune. L'argent des Giennois

et des Arrablésiens sera exclusivement dépensé pour les Giennois et les Arrablésiens.

6. Nous publierons les finances de la Ville de manière transparente et pédagogique. Nous réaliserons un audit dès le début du mandat et diffuserons les indicateurs de manière compréhensible pour les citoyens. La première mission des élus municipaux est celle de gérer l'argent des contribuables de la commune. Il est juste de permettre à tous les contribuables qui le souhaitent de comprendre et de suivre la gestion de leur argent.

7. Nous concerterons les différentes parties concernées par un même projet. La concertation suscite l'adhésion au changement car elle est porteuse de respect des intérêts de chacun et créatrice de lien social. Notre mandat sera placé sous le signe d'un renouveau durable de la ville de Gien et de la communauté des communes giennoises. Nous respecterons les délibérations du **conseil consultatif d'Arrabloy** au même titre que celles d'un conseil municipal.

8. Nous privilégierons les entreprises, les artisans, les commerçants, les producteurs et les acteurs économiques locaux. Nous ferons travailler les Giennois pour les Giennois. Le développement économique local ne se fait pas avec des grands groupes extérieurs. Nous faciliterons et consoliderons la mise en réseau des producteurs et des consommateurs. La municipalité sera tiers de confiance dans l'échange de services, dans le réemploi et le recyclage.

9. Nous effectuerons une communication efficace et professionnelle, en collaboration avec les porteurs de projet, des manifestations et activités qui se déroulent à Gien et à Arrabloy. Nous raconterons le récit de la renaissance de Gien, afin de conforter les habitants actuels et d'en attirer de nouveaux.

10. Nous élaborerons de manière concertée la planification des travaux de voirie, de quartier, d'équipements municipaux, d'espaces verts... Et informerons à l'avance les riverains concernés. Nous porterons une attention particulière à la sécurité, à l'embellissement et au partage équitable de l'espace public.

Nom du candidat :

Date et signature :